



FORMALIB
By **AFTRAL** 

**ADR INITIAL CITERNE (CERTIFICAT DE FORMATION DE CONDUCTEUR ADR - SPECIALISATION
CITERNES HABILITATION)
MDMB13**

INFORMATIONS GENERALES

LIEU DE FORMATION

FORMALIB
**CHALET VILLAGE QUARTIER LAUGIER 97215 RIVIERE
SALEE**

DURÉE

28 HEURES.

EFFECTIF

20 STAGIAIRES.

TARIF

876,00 €

HORAIRE DE LA FORMATION : 7h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00

DÉCLARATION ACTIVITE / AGREMENTS / RECLAMATION

DECLARATION D'ACTIVITE / AGREMENTS

Déclaration d'activité enregistrée auprès de la Préfecture de la Martinique.

NDA : 02973213197 / UAI : 9720966T

DEAL Martinique : FCO, FIMO, passerelles et attestations de capacité professionnelle groupe léger.

AFTRAL AURA SUD : formations relatives au transport de marchandises dangereuses (ADR).

DEETS Martinique : Titre professionnel Conducteur de transport en commun sur route.

RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, suggestion ou demande d'information, contactez-nous :

Tél.: 0596972364

E-mail: contact@formalibaftral.com

INFORMATION CERTIFICATION - SI FORMATION CERTIFIANTE

CERTIFICATION PRÉPARÉE

ADR INITIAL CITERNE (CERTIFICAT DE FORMATION DE CONDUCTEUR ADR - SPECIALISATION CITERNES HABILITATION)

SUITES, ÉQUIVALENCES, PASSERELLES & DÉBOUCHÉS

Débouchés : Conducteur professionnel de transport de matières dangereuses en citerne et par route <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5630/>

Equivalences: Equivalences, passerelles, débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5630>

PRÉREQUIS & CONDITIONS D'ACCÈS

PUBLIC CONCERNES ET PRÉREQUIS

Conducteurs routiers destinés à transporter, en national et en international, des matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 :

En citernes fixes ou démontables d'une capacité supérieure à 1m3

En véhicules-batteries d'une capacité totale supérieure à 1m3, ou,

En conteneurs-citernes, citernes mobiles ou CGEM d'une capacité individuelle supérieure à 3m3.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun en dehors des prérequis

1 mois





OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Identifier et appliquer les connaissances techniques, réglementaires et professionnelles autorisant le transport des matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9, en citernes conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD (annexe I § 4).

Pour les titulaires de la spécialisation Classe 1, et/ou de la spécialisation Classe 7, identifier et appliquer les prescriptions relatives au transport, en citernes.

MÉTHODES, MOYENS, MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION BLOC DE COMPETENCES

SANCTIONS VISEES / BLOCS DE COMPETENCES

Actions de formation

Certificat ADR – Spécialisation citernes, si succès au contrôle de connaissances final.

Niveau : 3

Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet

Code RS : 5630

Code Certif Info : 112619 Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Date d'enregistrement de la certification : 09/12/2021

Fin de validité de la certification : 31/12/2026

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

FORMALIB met à disposition des stagiaires des moyens techniques adaptés au déroulement de la formation :

4 salles de formation équipées de moyens multimédias ;

1 salle équipée d'un simulateur de conduite ;

3 véhicules du groupe lourd destinés aux mises en situation pratiques ;

2 autocars de 12 mètres et 1 véhicule porteur.

Matériel à prévoir par le stagiaire :

Cahier ou feuilles et stylos pour la prise de notes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en cours de formation sous la forme d'exercices, études de cas, quizz.

Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen sous forme de QCM avec note éliminatoire.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Des formateurs agréés selon le cahier des charges ministériel.

NOS ENGAGEMENTS

- Assurer un accompagnement personnalisé tout au long du parcours de formation.
- Mettre à disposition des moyens pédagogiques et matériels adaptés aux objectifs de la formation.
- Proposer des formations animées par des formateurs qualifiés et expérimentés.
- Favoriser une pédagogie active, participative et basée sur des mises en situation professionnelles.
- Remettre aux apprenants les supports pédagogiques et la documentation nécessaires au bon déroulement de la formation.
- Évaluer régulièrement les acquis et recueillir la satisfaction des stagiaires dans une démarche d'amélioration continue.

ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec notre référente Handicap et Santé avant leur entrée en formation afin d'étudier leurs besoins spécifiques et les possibilités d'adaptation du parcours de formation.

Référente Handicap et Santé FORMALIB :

Mme Erika IZEM : erika.izem@formalibyafral.com

CONTACTS - REFERENTS





Référente Sociale et Mobilité FORMALIB
Mme RAFFIN Kéhila secretariat@formalibaftral.com

Référente Apprentissage FORMALIB :
Mme IZEM Erika erika.izem@formalibaftral.com

Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement à proximité du lieu de formation, veuillez contacter :

Tél. : 0596 97 23 64

E-mail : contact@formalibaftral.com

CONTENU ET DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

Identifier les objectifs et étapes de la formation

Vérification du respect des prérequis

Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels

Présentation de la formation

Modalités pratiques

Tour de table

Synthèse / jour : 0 h 30 (total : 2 h 00)

1. Appréhender le contexte réglementaire de la formation

Présentation des objectifs de la spécialisation et du contexte réglementaire (formations des conducteurs citernes initiales et citernes recyclage) Évaluation initiale des connaissances relatives à la formation

2. Identifier les différents types de véhicules-citernes et leurs spécifications techniques

Agrément des véhicules citernes

Différents types de citernes (mono cuve, compartimentée dédiée, véhicules-batteries, CGEM)

Type de véhicule (FL, AT) :

- FL : véhicules pour les liquides et les gaz inflammables et le peroxyde d'hydrogène.
- AT : les autres types de véhicules.

Équipements des citernes :

- Généralités
- Spécificités (liquides inflammables, produits chimiques, GPL, gaz)

Spécifications techniques :

- Moteur
- Freinage
- Électricité

Le certificat d'agrément

Instructions citernes

Code citernes

- Pour les liquides inflammables, produits chimiques, produits chauds et déchets.
- Pour les gaz.

Hiérarchie des citernes

Contrôle et épreuve

- Les citernes hydrocarbures et chimiques.
- Les citernes gaz.

Marquage des citernes

- Les citernes hydrocarbures et chimiques.
- Les citernes gaz.

Flexibles

- Cas général (construction, contrôles et épreuves, réforme)
- Cas particulier des gaz (ammoniac)

3. Appliquer les prescriptions optimisant la sécurité lors du remplissage / vidange des citernes

Généralités liées aux opérations de remplissage / vidange des citernes

Installations-type et consignes aux postes de remplissage / vidange.

Équipements de sécurité collective et équipement de protection individuelle.

Différents modes opératoires de remplissage / vidange :

- Postes automatisés.
- Bras de chargement (source, dôme) avec/sans récupération de vapeurs.
- Vidange par gravité.
- Vidange par pression.
- Vidange par pompage.

Risques généraux présentés par le remplissage / la vidange des citernes :

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE

Tél. 0596972364 – contact@formalibaftral.com

Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap





- Compatibilité : Matière, citerne, flexibles, raccords.
- Débordement : Taux de remplissage, limiteur de remplissage.
- Réactions dangereuses : Plan de chargement, lavage des citernes.
- Surcharge : PTR.

Exercices pratiques de remplissage / vidange (optionnel)

Spécificités présentées par le remplissage / la vidange des citernes pour certaines matières

Propriétés physico-chimiques des matières dangereuses hors classes 1 et 7 (rappel)

Spécificités présentées par le remplissage / la vidange des liquides inflammables

- Dilatation : Taux de remplissage
- Vapeurs : Inflammabilité/explosivité, électricité statique, COV

Spécificités présentées par le remplissage / la vidange des bitumes

- Température.
- Moussage.

Spécificités présentées par le remplissage / la vidange des produits chimiques

- Surcharge : Densité.
- Spécificité des installations.

Spécificités présentées par le remplissage / la vidange des gaz

- Relation température/pression.
- Spécificité des installations.

Vidange sur la voie publique / chez le particulier

Rôles et responsabilités des différents intervenants

4. Identifier les documents obligatoires et appliquer les règles de signalisation et de placardage des véhicules

Documents de bord

Certificat d'agrément

Certificat de formation conducteur et document d'identification

Document de transport, déclaration MD :

- Cas général.
- Cas particulier de la classe 2.
- Cas particulier des déchets (BSD).

Rappel des consignes écrites selon l'ADR

Certificat de lavage

Certificat de jaugeage

Dossier citerne

Ticket volucompteur

Signalisation et placardage

Citernes mono-produit

Citernes multi produits

Conteneurs-citernes

Véhicules batteries

Citernes vides nettoyées / non nettoyées

Cas particulier des produits pétroliers

Marque des produits chauds

Marque des produits dangereux pour l'environnement

Exercices pratiques de signalisation/placardage

5 Optimiser la sécurité durant le transport

Circulation et stationnement des véhicules-citernes

- Règles spécifiques de circulation : catégories et restrictions tunnels
- Règles de stationnement
- Surveillance
- Dérogation de circulation

6 Assurer sa sécurité, celle des tiers et de l'environnement en situation d'incident / accident

Conduite à tenir en cas d'incident / accident

- Equipements de protection (rappel)
- Alerte/Message
- Sûreté (rappels)

Etude de cas concrets

Accidents liés à la conduite :

- Mouvements de produit (accélération transversale critique)
- Renversement

Accidents lors des opérations de remplissage / vidange





- Les produits pétroliers (débordement)
- Les produits chimiques (fuite sur la citerne)
- Les bitumes (émulsion)
- Les gaz (fuite sur la citerne)
- Intervention sur les équipements sous pression

Accidents liés au produit ou pour lesquels la nature du produit est une circonstance aggravante

- Les produits pétroliers (incendie)
- Les produits chimiques (brûlure chimique)
- Les bitumes (brûlure thermique)
- Les gaz (intoxication)
- Les polluants de l'environnement

Mise en situation pour l'un des cas précédents

7 Mettre en application ses acquis

Etude de cas

- Exercice : les documents obligatoires pour le transport d'une matière dangereuse (cas des produits pétroliers, des GPL)
- Exercice : les équipements obligatoires selon le type de chargement (cas des produits chimiques)
- Exercice : liste de contrôles ; qui est responsable (remplisseur / transporteur)
- Exercice : signalisation / placardage (cas des produits pétroliers, les GPL, les produits chimiques en citerne mono-cuve et multi-cuves)
- Exercice : restrictions tunnels

8 Examiner et traiter les questions diverses

Questions diverses / Synthèse du stage et évaluation de satisfaction des stagiaires

9 Contrôle des connaissances

Examen

10 Bilan et synthèse de la formation

Bilan de la formation

Evaluation de satisfaction de la formation

* séance d'enseignement = 45 minutes et 8 séances d'enseignement au maximum par jour (en référence au Cahier des Charges des Organismes agréés § 4.3 et au chapitre 8.2.2 de l'ADR)

Case à cocher par le formateur certifiant la réalisation de l'exercice pratique.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE

Nombre de stagiaires inscrits : 20

Nombre de stagiaires présentés à l'examen : 20

Nombre de stagiaires ayant réussi : 20

Taux de réussite : 100 %

Nombre de répondants : 20

Taux de satisfaction : 100 %

Taux de recommandation : 100 %

Taux d'abandon : 0 %

